

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE)

Numéro SIRET : **24380064600016**

POSTE COMPTABLE : TRESORIER PRINCIPAL ST-EGREVE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget du SIVOM M14

ANNEE 2016

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau de l'article pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2015.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 966 969,00	2 966 969,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 966 969,00	2 966 969,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	819 520,00	819 520,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	819 520,00	819 520,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	3 786 489,00	3 786 489,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 040 700,00	0,00	1 043 000,00	1 043 000,00	1 043 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 117 310,00	0,00	1 141 980,00	1 141 980,00	1 141 980,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	459 840,00	0,00	461 749,00	461 749,00	461 749,00
Total des dépenses de gestion courante		2 617 850,00	0,00	2 646 729,00	2 646 729,00	2 646 729,00
66	Charges financières	81 500,00	0,00	71 760,00	71 760,00	71 760,00
67	Charges exceptionnelles	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 709 950,00	0,00	2 729 089,00	2 729 089,00	2 729 089,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	139 150,00		177 830,00	177 830,00	177 830,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	65 300,00		60 050,00	60 050,00	60 050,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		204 450,00		237 880,00	237 880,00	237 880,00
TOTAL		2 914 400,00	0,00	2 966 969,00	2 966 969,00	2 966 969,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 966 969,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
73	Impôts et taxes	2 762 273,23	0,00	2 814 876,67	2 814 876,67	2 814 876,67
74	Dotations, subventions et participations	4 126,77	0,00	4 092,33	4 092,33	4 092,33
75	Autres produits de gestion courante	63 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 914 400,00	0,00	2 966 969,00	2 966 969,00	2 966 969,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 914 400,00	0,00	2 966 969,00	2 966 969,00	2 966 969,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 914 400,00	0,00	2 966 969,00	2 966 969,00	2 966 969,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 966 969,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	237 880,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	133 900,00	0,00	445 000,00	445 000,00	445 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 300,00	0,00	12 220,00	12 220,00	12 220,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	695 900,00	0,00	223 800,00	223 800,00	223 800,00
Total des dépenses d'équipement		840 100,00	0,00	681 020,00	681 020,00	681 020,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	174 850,00	0,00	138 500,00	138 500,00	138 500,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par.		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		174 850,00	0,00	138 500,00	138 500,00	138 500,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 014 950,00	0,00	819 520,00	819 520,00	819 520,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 014 950,00	0,00	819 520,00	819 520,00	819 520,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

819 520,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	795 030,00	0,00	475 120,00	475 120,00	475 120,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		795 030,00	0,00	565 120,00	565 120,00	565 120,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	15 470,00	0,00	16 520,00	16 520,00	16 520,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par.		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		15 470,00	0,00	16 520,00	16 520,00	16 520,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		810 500,00	0,00	581 640,00	581 640,00	581 640,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	139 150,00		177 830,00	177 830,00	177 830,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	65 300,00		60 050,00	60 050,00	60 050,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		204 450,00		237 880,00	237 880,00	237 880,00
TOTAL		1 014 950,00	0,00	819 520,00	819 520,00	819 520,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

819 520,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

237 880,00

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	BP 2016
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 043 000,00		1 043 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 141 980,00		1 141 980,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	461 749,00		461 749,00
66	Charges financières	71 760,00	0,00	71 760,00
67	Charges exceptionnelles	600,00	0,00	600,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	10 000,00	60 050,00	70 050,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		177 830,00	177 830,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 729 089,00	237 880,00	2 966 969,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 966 969,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	138 500,00	0,00	138 500,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	445 000,00	0,00	445 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	12 220,00	0,00	12 220,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	223 800,00	0,00	223 800,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	819 520,00	0,00	819 520,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

819 520,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 000,00		85 000,00
73	Impôts et taxes	2 814 876,67		2 814 876,67
74	Dotations, subventions et participations	4 092,33		4 092,33
75	Autres produits de gestion courante	63 000,00	0,00	63 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 966 969,00	0,00	2 966 969,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 966 969,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	16 520,00	0,00	16 520,00
13	Subventions d'investissement	90 000,00	0,00	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	475 120,00	0,00	475 120,00
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		60 050,00	60 050,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		177 830,00	177 830,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	581 640,00	237 880,00	819 520,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 819 520,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 040 700,00	1 043 000,00	1 043 000,00
60611	Eau et assainissement	61 600,00	61 600,00	61 600,00
60612	Énergie - Électricité	184 000,00	191 000,00	191 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	1 500,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	400,00	400,00	400,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	4 500,00	4 500,00
611	Contrats de prestations de services	86 300,00	78 700,00	78 700,00
6132	Locations immobilières	21 300,00	21 500,00	21 500,00
6135	Locations mobilières	1 500,00	2 500,00	2 500,00
61521	Terrains	8 700,00	8 700,00	8 700,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	52 600,00	57 200,00	57 200,00
61558	Autres biens mobiliers	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	30 300,00	30 400,00	30 400,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction		2 000,00	2 000,00
6168	Autres primes d'assurance	12 650,00	11 150,00	11 150,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers		1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	800,00	800,00
6226	Honoraires	13 750,00	13 750,00	13 750,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 600,00	3 600,00	3 600,00
6231	Annonces et insertions	1 700,00	2 700,00	2 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6262	Frais de télécommunications	13 500,00	13 500,00	13 500,00
62878	A d'autres organismes	518 000,00	512 700,00	512 700,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	1 100,00	1 100,00	1 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 117 310,00	1 141 980,00	1 141 980,00
6218	Autre personnel extérieur	994 510,00	1 009 130,00	1 009 130,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	150,00	150,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 300,00	2 400,00	2 400,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	300,00	300,00	300,00
64111	Rémunération principale	59 000,00	65 000,00	65 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	1 750,00	1 850,00	1 850,00
64118	Autres indemnités	15 100,00	17 800,00	17 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 800,00	14 200,00	14 200,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	21 600,00	22 300,00	22 300,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 200,00	5 200,00	5 200,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	450,00	450,00	450,00
64832	Contributions au Fonds de compensation de CPA	400,00	400,00	400,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	459 840,00	461 749,00	461 749,00
6531	Indemnités	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 100,00	2 100,00	2 100,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	423 740,00	425 649,00	425 649,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 617 850,00	2 646 729,00	2 646 729,00
66	Charges financières (b)	81 500,00	71 760,00	71 760,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
66111	Intérêts réglés à l'échéance	77 800,00	70 310,00	70 310,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	3 700,00	1 450,00	1 450,00
67	Charges exceptionnelles (c)	600,00	600,00	600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600,00	600,00	600,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionn	10 000,00	10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 709 950,00	2 729 089,00	2 729 089,00
023	Virement à la section d'investissement	139 150,00	177 830,00	177 830,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	65 300,00	60 050,00	60 050,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelle	65 300,00	60 050,00	60 050,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		204 450,00	237 880,00	237 880,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		204 450,00	237 880,00	237 880,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 914 400,00	2 966 969,00	2 966 969,00

+

RESTES A REALISER 2015 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 966 969,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	500,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	950,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-450,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 000,00	85 000,00	85 000,00
70631	A caractère sportif	85 000,00	85 000,00	85 000,00
73	Impôts et taxes	2 762 273,23	2 814 876,67	2 814 876,67
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 762 273,23	2 814 876,67	2 814 876,67
74	Dotations, subventions et participations	4 126,77	4 092,33	4 092,33
74741	Communes membres du GFP	4 126,77	4 092,33	4 092,33
75	Autres produits de gestion courante	63 000,00	63 000,00	63 000,00
752	Revenus des immeubles	29 500,00	29 500,00	29 500,00
758	Produits divers de gestion courante	33 500,00	33 500,00	33 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 914 400,00	2 966 969,00	2 966 969,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 914 400,00	2 966 969,00	2 966 969,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 914 400,00	2 966 969,00	2 966 969,00

+

RESTES A REALISER 2015 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 966 969,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	133 900,00	445 000,00	445 000,00
2031	Frais d'études	133 900,00	445 000,00	445 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 300,00	12 220,00	12 220,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 500,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 800,00	11 220,00	11 220,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	695 900,00	223 800,00	223 800,00
2313	Constructions	695 900,00	223 800,00	223 800,00
Total des dépenses d'équipement		840 100,00	681 020,00	681 020,00
16	Emprunts et dettes assimilées	174 850,00	138 500,00	138 500,00
1641	Emprunts en euros	174 850,00	138 500,00	138 500,00
Total des dépenses financières		174 850,00	138 500,00	138 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 014 950,00	819 520,00	819 520,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 014 950,00	819 520,00	819 520,00

+

RESTES A REALISER 2015 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

819 520,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		90 000,00	90 000,00
1323	Départements		90 000,00	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	795 030,00	475 120,00	475 120,00
1641	Emprunts en euros	795 030,00	475 120,00	475 120,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		795 030,00	565 120,00	565 120,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 470,00	16 520,00	16 520,00
10222	F.C.T.V.A.	15 470,00	16 520,00	16 520,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	0,00
Total des recettes financières		15 470,00	16 520,00	16 520,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		810 500,00	581 640,00	581 640,00
021	Virement de la section de fonctionnement	139 150,00	177 830,00	177 830,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	65 300,00	60 050,00	60 050,00
28031	Amortissements des frais d'études	11 800,00	9 200,00	9 200,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	1 240,00	1 240,00	1 240,00
28051	Concessions et droits similaires	1 370,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	360,00	360,00	360,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 350,00	2 200,00	2 200,00
28132	Immeubles de rapport	8 890,00	8 900,00	8 900,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	750,00	750,00	750,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	19 480,00	17 700,00	17 700,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	310,00	1 840,00	1 840,00
28184	Mobilier	810,00	510,00	510,00
28188	Autres immobilisations corporelles	17 940,00	17 350,00	17 350,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		204 450,00	237 880,00	237 880,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		204 450,00	237 880,00	237 880,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 014 950,00	819 520,00	819 520,00

+

RESTES A REALISER 2015 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

819 520,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	138 500,00	13 520,00	0,00	0,00	0,00	645 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	797 720,00
Equipements municipaux (2)		13 520,00	0,00	0,00	0,00	645 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	659 220,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	138 500,00											138 500,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	160 300,00	13 520,00	0,00	0,00	0,00	645 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	819 520,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	160 300,00	13 520,00	0,00	0,00	0,00	645 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	819 520,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	187 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 800,00	819 520,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	187 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 800,00	819 520,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	309 640,00	215 200,00	0,00	19 400,00	0,00	2 124 813,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	270 955,00	2 966 969,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	309 640,00	215 200,00	0,00	19 400,00	0,00	2 124 813,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	270 955,00	2 966 969,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	228 200,00	0,00	38 860,00	0,00	2 354 493,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	318 455,00	2 966 969,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	228 200,00	0,00	38 860,00	0,00	2 354 493,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	318 455,00	2 966 969,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		160 300,00	13 520,00	0,00	0,00	0,00	645 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	819 520,00
Dépenses réelles		160 300,00	13 520,00	0,00	0,00	0,00	645 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	819 520,00
16	Emprunts et dettes assimilées	138 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 500,00
1641	Emprunts en euros	138 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	445 000,00
2031	Frais d'études	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	445 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	8 520,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 220,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	7 520,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 220,00
23	Immobilisations en cours	21 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223 800,00
2313	Constructions	21 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223 800,00

RECETTES													
Total recettes d'investissement		187 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 800,00	819 520,00
Recettes réelles		16 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	543 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 800,00	581 640,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 520,00
10222	F.C.T.V.A.	16 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 520,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	453 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 800,00	475 120,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	453 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 800,00	475 120,00
Recettes d'ordre		170 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 880,00
021	Virement de la section de fonctionnement	110 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 830,00
021	Virement de la section de fonctionnement	110 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 830,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 050,00
28031	Amortissements des frais d'études	9 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	1 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 240,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
28132	Immeubles de rapport	8 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 900,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des c	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	17 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 700,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 840,00
28184	Mobilier	510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510,00
28188	Autres immobilisations corporelles	17 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 350,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		309 640,00	215 200,00	0,00	19 400,00	0,00	2 124 813,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	270 955,00	2 966 969,00
Dépenses réelles		71 760,00	215 200,00	0,00	19 400,00	0,00	2 124 813,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	270 955,00	2 729 089,00
011	Charges à caractère général	0,00	78 300,00	0,00	0,00	0,00	937 600,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00	12 900,00	1 043 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 500,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 600,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6064	Fournitures administratives	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	7 700,00	0,00	0,00	0,00	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 700,00
6132	Locations immobilières	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	52 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	57 200,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6156	Maintenance	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	17 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 400,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	6 650,00	100,00	0,00	0,00	0,00	400,00	11 150,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6226	Honoraires	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	7 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	13 750,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 600,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6237	Publications	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6257	Réceptions	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
62878	A d'autres organismes	0,00	21 500,00	0,00	0,00	0,00	488 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	512 700,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	1 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	89 800,00	0,00	0,00	0,00	1 052 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 141 980,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 009 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 009 130,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
64111	Rémunération principale	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 850,00
64118	Autres indemnités	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	10 200,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 200,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	15 300,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 300,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
64832	Contributions au Fonds de compensation de CPA	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	36 600,00	0,00	19 400,00	0,00	134 933,00	12 761,00	0,00	0,00	0,00	258 055,00	461 749,00
6531	Indemnités	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6535	Formation	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	500,00	0,00	19 400,00	0,00	134 933,00	12 761,00	0,00	0,00	0,00	258 055,00	425 649,00
66	Charges financières	71 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 760,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	70 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 310,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	1 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général ^s administrat ^{ifs} publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionn	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	Dépenses d'ordre	237 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 880,00
023	Virement à la section d'investissement	177 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 830,00
023	Virement à la section d'investissement	177 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 830,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 050,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	60 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 050,00

RECETTES

	Total recettes de fonctionnement	0,00	228 200,00	0,00	38 860,00	0,00	2 354 493,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	318 455,00	2 966 969,00
	Recettes réelles	0,00	228 200,00	0,00	38 860,00	0,00	2 354 493,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	318 455,00	2 966 969,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	197 882,88	0,00	37 234,79	0,00	2 234 343,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	318 455,00	2 814 876,67
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	197 882,88	0,00	37 234,79	0,00	2 234 343,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	318 455,00	2 814 876,67
74	Dotations, subventions et participations	0,00	317,12	0,00	1 625,21	0,00	2 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 092,33
74741	Communes membres du GFP	0,00	317,12	0,00	1 625,21	0,00	2 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 092,33
75	Autres produits de gestion courante	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	29 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 500,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	309 640,00	215 200,00	524 840,00
Dépenses de l'exercice	309 640,00	215 200,00	524 840,00
011 Charges à caractère général	0,00	78 300,00	78 300,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	89 800,00	89 800,00
023 Virement à la section d'investissement	177 830,00	0,00	177 830,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 050,00	0,00	60 050,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	36 600,00	36 600,00
66 Charges financières	71 760,00	0,00	71 760,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	500,00	500,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	10 000,00	10 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	228 200,00	228 200,00
Recettes de l'exercice	0,00	228 200,00	228 200,00
73 Impôts et taxes	0,00	197 882,88	197 882,88
74 Dotations, subventions et participations	0,00	317,12	317,12
75 Autres produits de gestion courante	0,00	30 000,00	30 000,00

Sous-fonction 02
020 Administration générale de la collectivité

CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	215 200,00
Dépenses de l'exercice	215 200,00
011 Charges à caractère général	78 300,00
012 Charges de personnel et frais assimil	89 800,00
023 Virement à la section d'investissemel	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00
65 Autres charges de gestion courante	36 600,00
66 Charges financières	0,00
67 Charges exceptionnelles	500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

	Sous-fonction 02
	020 Administration générale de la collectivité
68 Dotations aux amortissements et aux i	10 000,00
RECETTES TOTALES (2)	228 200,00
Recettes de l'exercice	228 200,00
73 Impôts et taxes	197 882,88
74 Dotations, subventions et participation	317,12
75 Autres produits de gestion courante	30 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	22 Enseignement du deuxième degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	19 400,00	19 400,00
Dépenses de l'exercice	19 400,00	19 400,00
65 Autres charges de gestion courante	19 400,00	19 400,00
RECETTES TOTALES (2)	38 860,00	38 860,00
Recettes de l'exercice	38 860,00	38 860,00
73 Impôts et taxes	37 234,79	37 234,79
74 Dotations, subventions et participations	1 625,21	1 625,21

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 124 813,00	2 124 813,00
Dépenses de l'exercice	2 124 813,00	2 124 813,00
011 Charges à caractère général	937 600,00	937 600,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 052 180,00	1 052 180,00
65 Autres charges de gestion courante	134 933,00	134 933,00
67 Charges exceptionnelles	100,00	100,00
RECETTES TOTALES (2)	2 354 493,00	2 354 493,00
Recettes de l'exercice	2 354 493,00	2 354 493,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 000,00	85 000,00
73 Impôts et taxes	2 234 343,00	2 234 343,00
74 Dotations, subventions et participations	2 150,00	2 150,00
75 Autres produits de gestion courante	33 000,00	33 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41				
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	690 130,00	136 300,00	1 029 750,00	145 020,00	123 613,00
Dépenses de l'exercice	690 130,00	136 300,00	1 029 750,00	145 020,00	123 613,00
011 Charges à caractère général	320 200,00	112 300,00	413 350,00	91 750,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	369 510,00	24 000,00	605 400,00	53 270,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	320,00	0,00	11 000,00	0,00	123 613,00
67 Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	712 380,00	136 300,00	1 113 200,00	269 000,00	123 613,00
Recettes de l'exercice	712 380,00	136 300,00	1 113 200,00	269 000,00	123 613,00
70 Produits des services, du domaine et \	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	691 680,00	135 900,00	1 017 750,00	265 550,00	123 463,00
74 Dotations, subventions et participation	700,00	400,00	450,00	450,00	150,00
75 Autres produits de gestion courante	20 000,00	0,00	10 000,00	3 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	Total
DEPENSES TOTALES (2)	26 961,00	26 961,00
Dépenses de l'exercice	26 961,00	26 961,00
011 Charges à caractère général	14 200,00	14 200,00
65 Autres charges de gestion courante	12 761,00	12 761,00
RECETTES TOTALES (2)	26 961,00	26 961,00
Recettes de l'exercice	26 961,00	26 961,00
73 Impôts et taxes	26 961,00	26 961,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51
	512 Actions de prévention sanitaire
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	26 961,00
Dépenses de l'exercice	26 961,00
011 Charges à caractère général	14 200,00
65 Autres charges de gestion courante	12 761,00
RECETTES TOTALES (2)	26 961,00
Recettes de l'exercice	26 961,00
73 Impôts et taxes	26 961,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	270 955,00	270 955,00
Dépenses de l'exercice	270 955,00	270 955,00
011 Charges à caractère général	12 900,00	12 900,00
65 Autres charges de gestion courante	258 055,00	258 055,00
RECETTES TOTALES (2)	318 455,00	318 455,00
Recettes de l'exercice	318 455,00	318 455,00
73 Impôts et taxes	318 455,00	318 455,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	160 300,00	13 520,00	173 820,00
Dépenses de l'exercice	160 300,00	13 520,00	173 820,00
Non individualisées en opérations	160 300,00	13 520,00	173 820,00
16 Emprunts et dettes assimilées	138 500,00	0,00	138 500,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	5 000,00	5 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	8 520,00	8 520,00
23 Immobilisations en cours	21 800,00	0,00	21 800,00
RECETTES TOTALES (2)	187 400,00	0,00	187 400,00
Recettes de l'exercice	187 400,00	0,00	187 400,00
Non affectées aux opérations	187 400,00	0,00	187 400,00
021 Virement de la section de fonctionnement	110 900,00	0,00	110 900,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 050,00	0,00	60 050,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	16 450,00	0,00	16 450,00

Sous-fonction 02

020
Administration
générale de la

DEPENSES TOTALES (2)	13 520,00
Dépenses de l'exercice	13 520,00
Non individualisées en opérations	13 520,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 Immobilisations incorporelles	5 000,00
21 Immobilisations corporelles	8 520,00
23 Immobilisations en cours	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00
Recettes de l'exercice	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

Sous-fonction 02
020 Administration générale de la

10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
--	------

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	645 700,00	645 700,00
Dépenses de l'exercice	645 700,00	645 700,00
Non individualisées en opérations	645 700,00	645 700,00
20 Immobilisations incorporelles	440 000,00	440 000,00
21 Immobilisations corporelles	3 700,00	3 700,00
23 Immobilisations en cours	202 000,00	202 000,00
RECETTES TOTALES (2)	610 320,00	610 320,00
Recettes de l'exercice	610 320,00	610 320,00
Non affectées aux opérations	610 320,00	610 320,00
021 Virement de la section de fonctionnement	66 930,00	66 930,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	70,00	70,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	90 000,00	90 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	453 320,00	453 320,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		
	411 Salles de sport, gymnases	413 Piscines	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (2)	81 700,00	561 000,00	3 000,00
Dépenses de l'exercice	81 700,00	561 000,00	3 000,00
Non individualisées en opérations	81 700,00	561 000,00	3 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	440 000,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 700,00	1 000,00	0,00
23 Immobilisations en cours	79 000,00	120 000,00	3 000,00
RECETTES TOTALES (2)	59 070,00	481 250,00	70 000,00
Recettes de l'exercice	59 070,00	481 250,00	70 000,00
Non affectées aux opérations	59 070,00	481 250,00	70 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	66 930,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	70,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	58 470,00	31 530,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

	Sous-fonction 41		
	411 Salles de sport, gymnases	413 Piscines	414 Autres équipements
16 Emprunts et dettes assimilées	600,00	449 720,00	3 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
RECETTES TOTALES (2)	21 800,00	21 800,00
Recettes de l'exercice	21 800,00	21 800,00
Non affectées aux opérations	21 800,00	21 800,00
16 Emprunts et dettes assimilées	21 800,00	21 800,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 566 663,91					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 700,00€			11/07/2002
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	4	11/07/2002
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	11/07/2002
Linéaire	2132 Immeubles de rapport	30	11/07/2002
Linéaire	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	11/07/2002
Linéaire	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	11/07/2002
Linéaire	21571 Matériel roulant - Voirie	7	11/07/2002
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	11/07/2002
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	11/07/2002
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	11/07/2002
Linéaire	2184 Mobilier	10	11/07/2002
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	8	11/07/2002
Linéaire	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/02/2014
Linéaire	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	13/02/2014
Linéaire	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	13/02/2014
Linéaire	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	12/03/2015
Linéaire	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	12/03/2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		138 500,00	138 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		138 500,00	138 500,00
1641	Emprunts en euros	138 500,00	138 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	138 500,00	0,00	D001 0,00	138 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		254 400,00	III 254 400,00
Ressources propres externes de l'année (a)		16 520,00	16 520,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	16 520,00	16 520,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		237 880,00	237 880,00
28031	Amortissements des frais d'études	9 200,00	9 200,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	1 240,00	1 240,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	360,00	360,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 200,00	2 200,00
28132	Immeubles de rapport	8 900,00	8 900,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	750,00	750,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	17 700,00	17 700,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 840,00	1 840,00
28184	Mobilier	510,00	510,00
28188	Autres immobilisations corporelles	17 350,00	17 350,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	177 830,00	177 830,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	254 400,00	0,00	0,00	0,00	254 400,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 138 500,00
Ressources propres disponibles	IV 254 400,00
Solde	V = IV - II (6) + 115 900,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	11	CONCOURS DE LA RESISTANCE & DEPORTAT°	ANACR MR ALFRED ROLLAND	Associations	1 974,00
6574	12	CONCOURS DE LA RESISTANCE & DEPORTAT°	ANACR MR ALFRED ROLLAND	Associations	996,00
6574	14	SUBVENTION TRANSPORTS AS COLL BARNAVE	AS SPOR SCOL USEP COLL BARNAVE	Associations	3 416,00
6574	13	SUBVENTION AS COLLEGE BARANAVE 2016	AS SPOR SCOL USEP COLL BARNAVE	Associations	2 415,00
6574	16	SUBVENTION AS COLLEGE CHARTREUSE 2016	ASSOC SPORTIVE COLL CHARTR	Associations	1 501,00
6574	18	SUBVENTION TRANSPORTS AS COLLEGE CHARTRE	ASSOC SPORTIVE COLL CHARTR	Associations	600,00
6574	19	SUBVENTION AS L.E.P DOLTO 2016	ASSOC SPORTIVE LP DU FONTANIL	Associations	1 055,00
6574	20	SUBVENTION TRANSPORTS L.E.P DOLTO	ASSOC SPORTIVE LP DU FONTANIL	Associations	420,00
6574	22	SUBVENTION C.O.S SAINT-EGREVE	COS EMPLOYES VILLE DE ST EGREVE	Associations	463,00
6574	23	SUBVENTION C.O.S SAINT-EGREVE	COS EMPLOYES VILLE DE ST EGREVE	Associations	319,00
6574	21	SUBVENTION FOYER L.E.P DOLTO	FOYER ELEVES LYCEE PROFESS	Associations	2 089,00
6574	17	SUBVENTION FOYER COLLEGE CHARTREUSE	FOYER SOC EDUC COLL CHARTREUSE	Associations	2 089,00
6574	15	SUBVENTION FOYER COLLEGE BARNAVE	FOYER SOCIO EDUC COLL BARNAVE	Associations	2 089,00
6574	4	SUBVENTION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT	LES 2 ROCHERS FOOTBALL CLUB	Associations	63 800,00
6574	6	SUBV. STAGE DE PRINTEMPS	LES 2 ROCHERS FOOTBALL CLUB	Associations	600,00
6574	9	SUBVENTION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT	MAISON EMPLOI ENTREPRISE NERON	Associations	211 377,00
6574	8	SUBVENTION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT	MFPF38	Associations	12 761,00
6574	10	SUBVENTION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT	MISSION LOCALE ISERE DRAC VERCORS	Associations	46 678,00
6574	24	SUBVENTION NON AFFECTEE GROUP.SPORTIFS	NON AFFECTE		4 000,00
6574	2	SUBV.TOURNOI H.CARGNELUTTI	RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON	Associations	400,00
6574	3	SIBV.FORMATION BPJEPS	RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON	Associations	6 313,00
6574	7	SUBV.GESTION SNACK PISCINE DES MAILS	RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON	Associations	11 000,00
6574	1	SUBVENTION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT	RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON	Associations	45 000,00
6574	25	SUBVENTION NON AFFECTEE	RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON	Associations	3 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	0	2	2	0	2
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif de 2ème cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3	0	3	3	0	3

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

Jointes **Sans Objet**

A - Eléments du bilan

p.15 A1 - Présentation croisée par fonction

p.20 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement

p.26 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.31 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.32 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.33 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

p.34 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.35 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.36 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.37 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.38 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)